

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES ETCHÉMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 19 novembre 2021, À 19 HEURES À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR JEAN BERNIER, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Siège #1 - Pierre Lantagne
Siège #2 - Christian Lamontagne
Siège #3 - Madeleine Lachance
Siège #4 - Josiane Tanguay
Siège #5 - Sylvia Fortin
Siège #6 - Maxime Vachon

Est/sont absents:

Les membres présents forment le quorum. Janick Roy, Directrice générale et greffière-trésorière, agit comme secrétaire.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

1.1 - Présentation des élus

220-11-2021

2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Séance du 19 novembre 2021

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 - Présentation des élus

2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 1er octobre 2021

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois

4.2 - Calendrier des séances du Conseil municipal 2022

4.3 - TECQ 2019-2023, demande de remboursement novembre 2021

4.4 - Allocation d'un montant forfaitaire pour l'utilisation du cellulaire du maire

4.5 - Nomination maire suppléant

4.6 - Déclaration des intérêts pécuniaires

4.7 - Questionnaire adressant la conformité à la norme SP2200 |

Information relative aux apparentés

4.8 - Plaques identifiantes - noms des élus

4.9 - Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes du 23 décembre 2021 au 2 janvier 2022 inclusivement

4.10 - Escouade canine - Renouvellement entente de service pour 2022

4.11 - Réunion extraordinaire - Adoption du budget et du programme triennal d'immobilisation 2022

4.12 - Modifications au renouvellement contrat d'assurance 2022

4.13 - Remerciements à M. Hector Provençal pour ses 24 années à la mairie, à M. Richard Fauchon pour ses 16 années à titre de conseiller et à MM. Samuel Goudreau, Alexandre Provençal et André Loubier pour leurs 4 années à titre de conseillers de Sainte-Rose-de-Watford

4.14 - Formation obligatoire sur l'éthique et la déontologie pour les élus

4.15 - Demande d'aide financière - Nouvel Essor

4.16 - Demande d'aide financière - Fondation santé Beauce-Etchemins

4.17 - Demande d'aide financière - L'Essentiel des Etchemins

- 4.18 - Publicité feuillet paroissial - Fabrique Sainte-Kateri-Tekakwitha
- 4.19 - Offre de service de première ligne
- 4.20 - Renouvellement adhésion FQM pour l'année 2022
- 4.21 - Acceptation de la démission de la préposée à l'entretien ménager, Madame Julie Talbot & remerciements pour les années de service
- 4.22 - Autorisation services Accès D affaires
- 4.23 - Changement de signataire au compte Desjardins
- 4.24 - Acceptation de la soumission de Entretien ménager NBMG S.E.N.C pour l'entretien ménager des installations de la municipalité
- 5 - LÉGISLATION
 - 5.1 - Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 01-2022 Budget et taxation 2022
- 6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE
 - 6.1 - Compte-rendu du directeur incendie
 - 6.2 - Acceptation de la démission du pompier volontaire - Gaby Turmel
- 7 - VOIRIE TRANSPORT
 - 7.1 - Rapport de l'inspecteur
 - 7.2 - Acquisition d'un compresseur pour le service de la voirie
 - 7.3 - Autorisation pour le commencement des procédures pour le déneigement 2022-2023
- 8 - ASSAINISSEMENT
 - 8.1 - Achat sulfate ferrique
- 9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 9.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
- 10 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE
 - 10.1 - Patinoire et glissades: Hiver 2021-2022
 - 10.2 - Déplacement de la toilette mobile aux loisirs
 - 10.3 - Achat de bacs pour le rangement des décorations d'Halloween et de Noël
 - 10.4 - Allocation d'un budget pour l'achat de décorations de Noël intérieures
- 11 - CORRESPONDANCE
 - 11.1 - Correspondances diverses
- 12 - VARIA
- 13 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR: CHRISTIAN LAMONTAGNE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

221-11-2021

3.1 - Séance ordinaire du 1er octobre 2021

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise aux membres du conseil avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture.

**IL EST PROPOSÉ PAR : MAXIME VACHON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 1er octobre 2021 soit adopté.

ADOPTÉE

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

222-11-2021

4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable la liste des dépenses du mois, et déclarent avoir reçu réponse à leurs questions:

**IL EST PROPOSÉ PAR: SYLVIA FORTIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la liste des comptes présentée aux membres du conseil, d'une somme de 76 316.44 \$ soit acceptée et que la dépense soit et est autorisée selon les modalités de notre règlement sur le contrôle et le suivi budgétaire.

ADOPTÉE

223-11-2021

4.2 - Calendrier des séances du Conseil municipal 2022

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: MADELEINE LACHANCE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2022. Ces séances se tiendront le vendredi à l'endroit ordinaire, soit à la salle du Conseil du bureau municipal, et débiteront à 19 h;

- 14 janvier
- 4 février
- 4 mars
- 1er avril
- 6 mai
- 3 juin
- 8 juillet (1er férié)
- 12 août (5 août, vacances)
- 2 septembre
- 7 octobre
- 4 novembre
- 2 décembre

QU'en période de COVID, en présence du public, afin de respecter la distanciation, les réunions soient tenues à la salle J.A.-Nadeau, 495, Principale;
QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément au Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

224-11-2021

4.3 - TECQ 2019-2023, demande de remboursement novembre 2021

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne,

le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

ATTENDU QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation:

**IL EST PROPOSÉ PAR: JOSIANE TANGUAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE

225-11-2021

4.4 - Allocation d'un montant forfaitaire pour l'utilisation du cellulaire du maire

CONSIDÉRANT QUE le Maire est la personne de référence en cas d'urgence et qu'il doit être joignable en tout temps;

CONSIDÉRANT QUE le poste du Maire est transféré sur le cellulaire personnel de ce dernier;

CONSIDÉRANT QUE le montant forfaitaire alloué correspond à ce qui avait été budgété:

**IL EST PROPOSÉ PAR: MAXIME VACHON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QU'un montant forfaitaire de 35\$/mois soit attribué au maire, Jean Bernier, pour l'utilisation de son cellulaire personnel;

QUE ce montant lui soit attribué rétroactivement à son assermentation, c'est-à-dire, au mois d'octobre.

ADOPTÉE

226-11-2021

4.5 - Nomination maire suppléant

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un maire suppléant:

**IL EST PROPOSÉ PAR: SYLVIA FORTIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE M. Christian Lamontagne soit nommé maire suppléant pour une durée d'un (1) an;

QUE les pouvoirs du maire lui soient alloués seulement qu'en période d'absence du maire avec preuve écrite du maire.

ADOPTÉE

227-11-2021

4.6 - Déclaration des intérêts pécuniaires

ATTENDU QUE les élu(e)s déclarent avoir rempli leur déclaration des intérêts pécuniaires:

**IL EST PROPOSÉ PAR: JOSIANE TANGUAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'AUTORISER la Directrice générale et greffière-trésorière, Janick Roy, à transférer lesdites déclarations au ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH).

ADOPTÉE

228-11-2021

4.7 - Questionnaire adressant la conformité à la norme SP2200 | Information relative aux apparentés

ATTENDU QUE les élu(e)s déclarent avoir rempli le questionnaire adressant la conformité à la norme SP2200:

IL EST PROPOSÉ PAR: CHRISTIAN LAMONTAGNE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER la Directrice générale et greffière-trésorière, Janick Roy, à transférer lesdites déclarations à Blanchette Vachon S.E.N.C.

ADOPTÉE

229-11-2021

4.8 - Plaques identifiantes - noms des élus

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de faire faire des plaques identifiantes au nom des élus:

IL EST PROPOSÉ PAR: PIERRE LANTAGNE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Directrice générale et greffière-trésorière, Janick Roy, soit et est autorisée à entreprendre les démarches pour la confection desdites plaques;

QUE les frais reliés à la confection de ces plaques soient présentés à une séance ultérieure du conseil municipal.

ADOPTÉE

230-11-2021

4.9 - Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes du 23 décembre 2021 au 2 janvier 2022 inclusivement

IL EST PROPOSÉ PAR: JOSIANE TANGUAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le bureau municipal soit fermé du 23 décembre 2021 au 2 janvier 2022 inclusivement pour la période des Fêtes.

ADOPTÉE

231-11-2021

4.10 - Escouade canine - Renouvellement entente de service pour 2022

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de renouveler l'entente de service avec L'escouade canine MRC;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est satisfaite du service obtenu et qu'elle souhaite renouveler:

IL EST PROPOSÉ PAR: MADELEINE LACHANCE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'entente de service soit et est acceptée;

QUE la dépense inhérente de 165\$/mois pour les frais de gestion, excluant le prix des médailles et des reçus, (avant taxes) soit et est autorisée;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière, Janick Roy, soit et est autorisée à signer tous documents relatif au renouvellement de l'entente.

ADOPTÉE

232-11-2021

4.11 - Réunion extraordinaire - Adoption du budget et du programme triennal d'immobilisation 2022

CONSIDÉRANT QU'un avis doit être publié au moins huit (8) jours avant la séance au cours de laquelle le budget et le programme triennal doivent être adoptés;

**IL EST PROPOSÉ PAR : PIERRE LANTAGNE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QU'un avis public soit affiché annonçant la tenue d'une réunion spéciale budget le vendredi 10 décembre 2021 à 19 h;

QUE la Directrice générale et greffière-trésorière, Janick Roy, soit et est autorisée à signer tous documents concernant le-dit avis.

ADOPTÉE

233-11-2021

4.12 - Modifications au renouvellement contrat d'assurance 2022

CONSIDÉRANT QUE les conseillers ont reçu les modifications relatives au renouvellement du contrat d'assurances et qu'ils déclarent en avoir prit connaissance;

**IL EST PROPOSÉ PAR: SYLVIA FORTIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'ACCEPTER les modifications pour le renouvellement du contrat d'assurances;

QUE la Directrice générale et greffière-trésorière Janick Roy, soit et est autorisée à transmettre une copie de la présente résolution à la compagnie d'assurances: PMT ROY.

ADOPTÉE

234-11-2021

4.13 - Remerciements à M. Hector Provençal pour ses 24 années à la mairie, à M. Richard Fauchon pour ses 16 années à titre de conseiller et à MM. Samuel Goudreau, Alexandre Provençal et André Loubier pour leurs 4 années à titre de conseillers de Sainte-Rose-de-Watford

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de remercier les anciens élus pour leur implication et leur dévouement à la municipalité:

**IL EST PROPOSÉ PAR: PIERRE LANTAGNE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE les élus soient remerciés de la façon suivante:

- Hector Provençal (24 ans): Plaque commémorative, lettre de remerciements et certificat cadeau au restaurant Baril Grill de Saint-Georges;
- Richard Fauchon (16 ans): Plaque commémorative, lettre de remerciements et certificat cadeau chez Pierre Vir;
- Samuel Goudreau (4 ans): Lettre de remerciements
- Alexandre Provençal (4 ans): Lettre de remerciements
- André Loubier (4 ans): Lettre de remerciements

QU'un montant de 500\$ soit utilisé pour les remercier;

QUE la Directrice générale et greffière-trésorière soit et est autorisée à entreprendre les démarches pour la confection des plaques et des certificats cadeaux;

QUE la dépense inhérente soit et est autorisée.

ADOPTÉE

235-11-2021

4.14 - Formation obligatoire sur l'éthique et la déontologie pour les élus

CONSIDÉRANT QUE les élu(e)s sont dans l'obligation de suivre une formation sur le comportement éthique et déontologique;

CONSIDÉRANT QUE deux formules sont disponibles après de la FQM (Fédération québécoise des Municipalités) soient: cours privé (max. 15 personnes) ou public;

**IL EST PROPOSÉ PAR: MAXIME VACHON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la formule privée soit retenue au montant de 2 500\$ (avant taxes);

QUE la formation soit offerte aux élu(e)s de Sainte-Rose et de Saint-Louis et que la facture soit divisée en deux parties égales;

QUE la Directrice générale et greffière-trésorière, Janick Roy soit et est autorisée à entreprendre les démarches pour l'inscription à la formation;

QUE la dépense inhérente soit et est autorisée et qu'elle soit imputée au budget 2022.

ADOPTÉE

236-11-2021

4.15 - Demande d'aide financière - Nouvel Essor

CONSIDÉRANT la demande déposée à la table du Conseil municipal à l'effet d'obtenir une aide financière;

Suite aux discussions intervenues à la table du Conseil municipal:

**IL EST PROPOSÉ PAR: MADELEINE LACHANCE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QU'un montant de trois cent cinquante dollars (350\$) soit accordé à Nouvel Essor;

QUE la dépense inhérente soit et est autorisée.

ADOPTÉE

237-11-2021

4.16 - Demande d'aide financière - Fondation santé Beauce-Etchemins

CONSIDÉRANT la demande déposée à la table du Conseil municipal à l'effet d'obtenir une aide financière;

Suite aux discussions intervenues à la table du Conseil municipal:

**IL EST PROPOSÉ PAR: MAXIME VACHON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QU'un montant de trois cent soixante-quinze dollars (375\$) soit accordé à la Fondation santé Beauce-Etchemins;

QUE la dépense inhérente soit et est autorisée.

ADOPTÉE

238-11-2021

4.17 - Demande d'aide financière - L'Essentiel des Etchemins

CONSIDÉRANT la demande déposée à la table du Conseil municipal à l'effet d'obtenir une aide financière;

Suite aux discussions intervenues à la table du Conseil municipal:

**IL EST PROPOSÉ PAR: JOSIANE TANGUAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QU'un montant de cent douze et cinquante dollars (112.50\$) soit accordé à L'Essentiel des Etchemins;

QUE la dépense inhérente soit et est autorisée.

ADOPTÉE

239-11-2021

4.18 - Publicité feuillet paroissial - Fabrique Sainte-Kateri-Tekakwitha

CONSIDÉRANT la demande déposée à la table du Conseil municipal à l'effet de renouveler la publicité de la Municipalité présente dans le feuillet paroissial de la Fabrique Sainte-Kateri-Tekakwitha;

Suite aux discussions intervenues à la table du Conseil municipal:

**IL EST PROPOSÉ PAR: CHRISTIAN LAMONTAGNE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

DE renouveler la publicité de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford dans le feuillet paroissial, dans une case standard;

QUE la dépense inhérente au montant de 90\$ soit et est autorisée.

ADOPTÉE

240-11-2021

4.19 - Offre de service de première ligne

CONSIDÉRANT les différentes offres de services de première ligne reçues et déposées à la table du conseil municipal;

**IL EST PROPOSÉ PAR: SYLVIA FORTIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE l'offre de services de Morency Société d'avocats soit retenue pour l'année 2022;

QUE la firme d'avocats, Morency Société d'avocats, soit et est autorisée à gérer les dossiers légaux de la Municipalité conjointement à la Directrice générale et greffière-trésorière, Janick Roy, ainsi que la Directrice générale adjointe, Johanne Nadeau;

QUE la dépense inhérente au montant de 850\$ soit et est autorisée;

ADOPTÉE

241-11-2021

4.20 - Renouvellement adhésion FQM pour l'année 2022

CONSIDÉRANT l'offre de renouvellement reçue de la FQM;

CONSIDÉRANT les services offerts par la FQM tels que l'accès aux ressources pour le développement de la Municipalité, les relations de travail, l'évaluation foncière, les formations, etc.:

**IL EST PROPOSÉ PAR: MAXIME VACHON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford renouvelle son adhésion auprès de la Fédération Québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2022 au montant de 1 165.57\$ (taxes incluses).

QUE la dépense inhérente soit et est autorisée.

ADOPTÉE

242-11-2021

4.21 - Acceptation de la démission de la préposée à l'entretien ménager, Madame Julie Talbot & remerciements pour les années de service

CONSIDÉRANT la lettre de démission reçue de la préposée à l'entretien ménager, madame Julie Talbot, en date du 8 novembre 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR: MADELEINE LACHANCE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de madame Julie Talbot;
QU'une lettre de remerciements pour les années de services lui soit envoyée.

ADOPTÉE

243-11-2021

4.22 - Autorisation services Accès D affaires

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier les personnes autorisées au compte AccèsD Affaires:

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVIA FORTIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford a déjà adhéree au service AccèsD Affaires ainsi qu'aux sous-services définis au formulaire "AccèsD Affaires - Dossier entreprise" offerts par la Caisse Desjardins des Etchemins;
QUE, sous réserve de l'application de l'option Attribution des droits de signature, la convention AccèsD Affaires et les autres documents requis ou utiles au service AccèsD Affaires s'appliquent nonobstant toute convention relative au fonctionnement des folios et des comptes, toute résolution relative aux opérations, aux signatures ou tout autre document de même nature en possession de la caisse où le folio et comptes sont détenus;
QUE Janick Roy, Directrice générale soit désignée administratrice principale aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et qu'elle soit investie de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin;
QUE Janick Roy, Directrice générale et le maire Jean Bernier soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford à apporter en tout temps des modifications à la convention AccèsD Affaires et à tout autre document relatif au service AccèsD Affaires;
QUE cette résolution demeure en vigueur et lie la municipalité tant et aussi longtemps qu'elle n'aura pas été révoquée ou remplacée par une autre résolution ou décision qui aura été remise à la caisse principale.

ADOPTÉE

244-11-2021

4.23 - Changement de signataire au compte Desjardins

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de changer les signataires au compte Desjardins:

IL EST PROPOSÉ PAR : JOSIANE TANGUAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Directrice générale, Janick Roy, est et reste signataire pour et au nom de la Municipalité pour tout document à intervenir auprès de la Caisse Desjardins, incluant les chèques;
QUE le maire, Jean Bernier et le pro-maire Christian Lamontagne, soient et sont nommés signataires pour et au nom de la Municipalité pour tout document à intervenir auprès de la Caisse Desjardins, incluant les chèques.

ADOPTÉE

245-11-2021

4.24 - Acceptation de la soumission de Entretien ménager NBMG S.E.N.C pour l'entretien ménager des installations de la municipalité

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Entretien ménager NBMG S.E.N.C pour l'entretien ménager des locaux municipaux:

**IL EST PROPOSÉ PAR: JOSIANE TANGUAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'ACCEPTER la soumission pour une durée de un (1) an;
QUE la dépense inhérente d'un montant de 17 940\$/année soit et est autorisée.

ADOPTÉE

5 - LÉGISLATION

246-11-2021

5.1 - Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 01-2022 Budget et taxation 2022

CONFORMÉMENT à l'article 445 du *Code municipal*, je, soussigné, MAXIME VACHON, conseiller, donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 01-2022 concernant le budget et la taxation 2022.

Dispense de lecture est demandée.

Maxime Vachon, Conseiller siège #6

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE

6.1 - Compte-rendu du directeur incendie

Le directeur incendie fait son rapport aux membres du conseil.

247-11-2021

6.2 - Acceptation de la démission du pompier volontaire - Gaby Turmel

CONSIDÉRANT la lettre de démission reçue du pompier volontaire, Gaby Turmel, en date du 13 octobre 2021:

**IL EST PROPOSÉ PAR: PIERRE LANTAGNE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'ACCEPTER la démission de monsieur Gaby Turmel;
QU'une lettre de remerciements pour les années de services lui soit envoyée.

ADOPTÉE

7 - VOIRIE TRANSPORT

7.1 - Rapport de l'inspecteur

Les membres du conseil ont reçu le rapport de travail de l'inspecteur municipal.

248-11-2021

7.2 - Acquisition d'un compresseur pour le service de la voirie

CONSIDÉRANT la demande de l'inspecteur municipal à l'effet de faire l'acquisition d'un compresseur pour le service de la voirie;

CONSIDÉRANT le prix déposé à la table du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QU'un montant avait été prévu au budget 2021 pour l'acquisition d'un compresseur:

**IL EST PROPOSÉ PAR: MAXIME VACHON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'AUTORISER l'achat d'un compresseur;
QUE la dépense inhérente au montant de 1649.99\$ soit et est autorisé.

ADOPTÉE

249-11-2021

7.3 - Autorisation pour le commencement des procédures pour le déneigement 2022-2023

CONSIDÉRANT QUE le contrat de déneigement entre la municipalité et la compagnie 9264-1471 Québec Inc. (Serge Carrier et fils) prend fin au printemps 2022;

CONSIDÉRANT QUE les démarches pour la préparation d'un devis pour appel d'offres public doivent être entamées:

**IL EST PROPOSÉ PAR: MADELEINE LACHANCE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'AUTORISER la Directrice générale et greffière-trésorière, Janick Roy ainsi que la Directrice générale adjointe, Johanne Nadeau, à entreprendre les démarches liées au commencement des procédures pour le prochain contrat de déneigement.

ADOPTÉE

8 - ASSAINISSEMENT

250-11-2021

8.1 - Achat sulfate ferrique

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale et greffière-trésorière, Janick Roy, a dû autoriser une dépense de 6 469.36\$ chez Chemco inc. pour l'achat de sulfate ferrique pour l'usine d'assainissement des eaux;

CONSIDÉRANT QUE des prix avaient été demandés à 3 fournisseurs et que le moins coutant a été accepté:

**IL EST PROPOSÉ PAR : CHRISTIAN LAMONTAGNE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'ACCEPTER la dépense de sulfate ferrique autorisée par la Directrice générale et greffière-trésorière;

ADOPTÉE

9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

9.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC

Le maire fait le compte-rendu de la dernière réunion de la MRC.

10 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

251-11-2021

10.1 - Patinoire et glissades: Hiver 2021-2022

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite offrir un service de patinoire et de glissades pour l'hiver 2021-2022:

**IL EST PROPOSÉ PAR : CHRISTIAN LAMONTAGNE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE l'inspecteur municipal, Dave Noël, soit et est autorisé à faire un anneau de glace et des glissades sur ses heures de travail;

QUE l'entretien soit fait à l'aide de bénévoles;

QUE la dépense inhérente soit et est autorisée.

ADOPTÉE

252-11-2021

10.2 - Déplacement de la toilette mobile aux loisirs

CONSIDÉRANT QU'une patinoire et une glissade seront offerts à l'hiver 2021-2022;
CONSIDÉRANT QUE le local des loisirs sera fermé dû à la COVID-19:

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVIA FORTIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE déplacer la toilette mobile près de la patinoire;
DE louer une housse au montant de 35\$/mois pour isoler la toilette;
QUE la dépense inhérente de 204\$/mois (144\$ pour la toilette, 25\$ pour le désinfectant et 35\$ pour la housse) soit et est autorisée.

ADOPTÉE

253-11-2021

10.3 - Achat de bacs pour le rangement des décorations d'Halloween et de Noël

IL EST PROPOSÉ PAR: JOSIANE TANGUAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACHETER deux (2) bacs de rangement pour les décorations d'Halloween et de Noël;
QU'un budget de 600\$ soit alloué pour l'achat de ces bacs;
QUE la dépense inhérente soit et est autorisée.

ADOPTÉE

254-11-2021

10.4 - Allocation d'un budget pour l'achat de décorations de Noël intérieures

IL EST PROPOSÉ PAR: MAXIME VACHON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ALLOUER un budget de 300\$ pour l'achat de décorations de Noël intérieures (sapin, boules, guirlandes, lumières, etc.);
QUE la dépense inhérente soit et est autorisée.

ADOPTÉE

11 - CORRESPONDANCE

11.1 - Correspondances diverses

La correspondance du mois a été déposée à la table du Conseil municipal.

12 - VARIA

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

255-11-2021

14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé:

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVIA FORTIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit levée à 20h06.

ADOPTÉE

Jean Bernier
Maire

Janick Roy
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Jean Bernier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean Bernier
Maire